

Lettre d'engagement

ERDF s'est engagée en 2012 à promouvoir les dix principes du Pacte Mondial qui sont relatifs aux Droits de l'Homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Cet engagement est le prolongement de la politique développement durable d'ERDF et de son projet d'entreprise.

Notre rapport d'activité et de développement durable, et notre reporting de développement durable publiés sur notre site internet illustrent la mise en œuvre de nos engagements au cours de l'année 2012, marquée par le dialogue avec nos parties prenantes et notre implication dans le développement des réseaux du futur.

ERDF, par la présente, renouvelle son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage à poursuivre l'application de ses dix principes dans ses activités.

Michèle BELLON

Présidente du directoire d'ERDF

Pr. Patrick CORRAL
Directeur Clients

